

Compte rendu du Conseil d'école 16 novembre 2023

Présents :

Enseignants : Mme COZIC, Mme BAILLEUX, Mme BANCE, Mme BESREST, Mme LE PRADO, Mme FRERE

ATSEM : Mme CHEREL

Parents élus : Mme JUIN, Mme LECLANCHE, M. THEAUDIN, Mme JAMBU

Mairie : Mr GOURIE (Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires).

Excusés : Mr WANONO (Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Chartres de Bretagne) Mme DEPRES, Mme DENIS (qui sont en formation), Mme REVEL, Mr BRUNEAU Mme LEGOULT, Mme LAHAYE, Mme RONCIN, Mme SAOUDI, Mme LEDUC, Mme CAVALLINI,

L'objectif du conseil d'école c'est de permettre dans un échange constructif.

● **Le résultat des élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école :**

Un taux de participation exceptionnel puisque parmi 319 parents inscrits sur la liste des votants, 158 ont voté soit un taux de participation de 49.53%.

Les représentants de parents d'élèves sont élus au nombre de 10 (8 titulaires et 2 suppléants).

● **PPMS et Sécurité**

Le plan particulier de mise en sûreté sont deux documents établis en conformité avec la circulaire ministérielle n° 2002-119 du 29 mai 2002. Un premier document permet d'élaborer les conduites à tenir en cas de risques naturels, accidents industriels, chimiques ou nucléaires et un second document concerne les risques « attentat » ou « intrusion extérieure » ce qui correspond au plan « alerte attentat ». Le niveau est au maximum depuis 3 ans sur les écoles avec une demande de contrôle des sacs et des identités à l'entrée de l'établissement. Il n'y a donc pas eu de modification puisqu'il a été décidé que pour une question de sécurité : les parents n'entrent plus dans l'établissement sans accord de l'enseignant.

Pour une mise à l'abri dans les locaux de l'école ou aux abords de l'école, les exercices sont mis en place 1 fois dans l'année.

Nous effectuons également des exercices incendie.

Les exercices incendie sont réalisés 3 fois par an :

Le 14 septembre 2023 Points positifs : l'évacuation a été rapide et s'est déroulé en ordre en 2 min 36 pour 172 enfants présents (137 ont évacué).

Point à revoir : le déclenchement des alarmes dans les préfabriqués

Le PPMS (plan de mise en sécurité) 2 exercices par an :

Intrusion attentat : un exercice fuite/ confinement serait réalisé dans les prochaines semaines. Vous aurez via éducartable l'information de la date de l'exercice.

Risque majeur : exemple fuite de gaz extérieur : un confinement sera fait, les enfants doivent rester dans le bâtiment, fenêtres fermées le temps de l'exercice.

A chaque fois, ces exercices sont présentés aux enfants sous forme ludique, afin de leur inculquer les réactions à avoir en cas d'alerte sans les affoler ou les stresser.

● **Les rythmes scolaires**

Actuellement les écoles publiques sont sur un rythme de 4 jours. Cette modalité a été votée et actée il y a trois ans à titre dérogatoire. Les conseils des deux écoles recueillent l'avis des membres des bureaux. Si la semaine restait à 4 jours il n'y aurait pas de modification des horaires actuels rappel :

	Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi
Ecole	8h30 - 12h
Temps périscolaire du midi	12h - 13h45
Ecole	13h45 - 16h15

- **vote : Semaine de 4 jours ou 4 jours ½ Maternelle**

4 jours	4,5 jours	Réservé (abstentions)
Parents élus : 7	Parents élus : 1	Parents élus :
Elus : 1	Elus :	Elus :
Enseignants : 8	Enseignants :	Enseignants :
Total : 16	Total : 1	Total :

- **Le règlement intérieur :**

Il est rappelé que le règlement intérieur de l'école d'Orgères est basé sur le règlement départemental d'Ille et Vilaine et que ce règlement s'adresse aux adultes. Voir document ci-joint

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

- **Bilan de la rentrée scolaire :**

	TPS	PS	MS	GS	Total
Carole Bailleux	2	4	17		23
Marjorie Frère		5		15	20
Claude Le Prado	1	6	15		23
Soizic Denis		10	15		25
Lydie Bance		5		15	20
Tifenn Cozic et Valérie Revel		5		15	20
Solen Depres et Vincent Bruneau	3	4		17	24
Magalie Besrest	2	7	14		23

Total 177 élèves avec 5 arrivées prévues entre novembre et janvier (dont 1MS 3 PS et 1 TPS)

52 élèves TPS/PS font la sieste dans deux salles séparées ce qui leur permet un meilleur sommeil et deux élèves ont une dérogation pour l'après-midi. Les MS font un temps calme en classe, sur tapis (type yoga) ou au sol avec une galette comme oreiller selon les classes. Il a été demandé par les parents élus s'il pouvait y avoir une alternative plus confortable que les galettes, des tapis de yoga ont été donnés par Mme Lahaye via son association de Yoga mais le problème de stockage est toujours présent. Il n'y a pas d'évolution de ce côté pour le moment.

Grâce au changement des emplois du temps des atsem, nous poursuivons le système du réveil échelonné. Les enfants qui ne dorment pas pendant 30-45 min sont levés et accueillis à la bibliothèque par des atsem pendant le temps calme.

- **Vie et fonctionnement de l'école**

1. Evaluation d'école :

Le cadre : loi du 26 juillet 2019 pour l'école de la confiance.

Le cadre précise les finalités et le déroulement de l'évaluation, qui s'appuie sur la complémentarité entre les démarches d'auto-évaluation (par l'équipe) et d'évaluation externe (4 pers. /2 jours).

La finalité : L'évaluation de l'école a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école.

Une première analyse du contexte externe et interne de l'école permet de caractériser son environnement social, économique, territorial et scolaire.

Dans un deuxième temps l'auto-évaluation doit couvrir quatre grands domaines :

- - **les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement;**
- - **le bien-être de l'élève et le climat scolaire;**
- - **les acteurs et le fonctionnement de l'école;**
- - **l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.**

Ensuite, l'école se prête au regard extérieur d'évaluateurs qui conforte, prolonge et enrichit la réflexion collective menée dans l'école.

Le calendrier :

- Le rapport d'auto-évaluation est à rendre au plus tard pour la mi-mars 2024
- Evaluation externe : deux jours dans la semaine du 15 avril 2024
- Restitution à l'école : début mai

2. Travaux effectués / achats / budget

Travaux à effectuer

- Pour donner suite au passage de la commission sécurité il faut créer des placards qui ferment dans toutes les classes et salles mais se pose alors le problème de la taille de la majorité des classes qui ne peuvent pas avoir de placards par manque d'espace....
- Réfection sanitaire : remettre du carrelage, refaire les sanitaires l'odeur y est nauséabonde
- Nous réitérons notre demande de modification de la cour pour permettre l'accès aux classes avec un meilleur espace pour les vélos, il faudrait refaire la cour de récréation qui a beaucoup de trous les pansements mis pour donner suite à une alerte des parents ne sont pas suffisantes : de nombreux trous persistent, la boue s'accumule à certains endroits ce qui provoque des accidents. Pour

l'escalier donnant sur la cour, en attente mars 2023 en rapport avec l'extension du groupe scolaire et la création du chemin où en est-on ?

- M. Gourié fait part du fait que le constructeur ne trouve pas d'acheteur pour les logements et par conséquent le chantier est en attente et remet donc en question ce chemin pour le moment.
- La sécurisation de la cour : hauteur du portail barrières mobiles... modification des grilles donnant sur la rue de rennes est à revoir assez rapidement (grillage souple du côté de l'ancienne maison et notamment hauteur de portail de la cour de récréation) (la sécurisation du grillage a eu lieu le surlendemain de la réunion)
- L'interphone...M. Gourié précise qu'il sera installé avec la restructuration de l'école dont la réflexion commencera dans le courant du 1^{er} trimestre 2024
- Refaire des nouveaux espaces classes pour remplacer les préfabriqués : ou iront les classes en attendant la réfection de la maternelle ? : une réflexion est en cours éventuellement à l'élémentaire le temps des travaux de rénovation de la maternelle

Activités scolaires régulières :

- **La médiathèque municipale** les élèves se rendent de manière régulière à la médiathèque avec l'intervention de la bibliothécaire qui propose une lecture aux enfants.

- **Prix bulle de lecture** : tous les élèves participent, élection d'un livre préféré selon une sélection avec une intervention d'Aurélia Lé qui vient faire une présentation aux élèves.

- Classe dehors : des classes se font une fois par semaine dans le parc du pré botté et sont dans l'attente d'un accès à un jardin, la demande a été faite cet été mais nous n'avons pas encore de réponse. M. Gourié précise qu'un éventuel autre lieu pourrait être envisagé dans le nouveau bâti acquis par la mairie près de la place de l'église. Il y a un jardin qui pourrait peut-être convenir mais il faut voir le niveau sécurité, les accès....

Un changement de la réglementation pour les sorties en maternelle nous oblige à avoir un accompagnateur pour 8 élèves donc pour certaine classe, nous avons besoin de deux accompagnateurs pour sortir de l'établissement sans quoi nous sommes dans l'impossibilité de sortir.

Questions des représentants de parents :

Consultation sur l'extension de la maternelle étude de faite par un architecte

Retours positifs d'éducartable. Quels retours des enseignants ?

Tous semblent satisfaits de ce nouveau système de communication

Serait-il possible que tous les enfants aient une pochette pour mettre les feuilles volantes afin d'éviter le risque de perte ?

L'objectif est de limiter le nombre de papier et donc d'éviter les feuilles volantes. Il ne devrait plus y en avoir d'ici la fin de l'année.

Les parents souhaiteraient avoir systématiquement les informations quand il y a des blessures, griffures, morsures ou coup sur la tête que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Cela ne serait pas toujours le cas. Quand les blessures sont importantes, les familles sont prévenues. Cependant malgré notre vigilance, nous ne voyons pas tout et les enfants ne disent pas systématiquement. Il faudrait que les enfants informent les adultes pour chaque blessure et il nous semble trop lourd en termes de gestion pour que chaque bobo soit signalé. Si un parent remarque des signes de blessure qui l'inquiète, il est invité à contacter l'enseignant via éducartable et nous essaierons d'apporter une réponse dans les meilleurs délais possibles.

M. Gourié concernant le périscolaire : Mme Gaude et Mme Badens informent les familles via un mail quand les blessures sont importantes (chutes avec choc à la tête, griffures...) mais en matière de gestion elles font au mieux

pour informer les familles, il y a un relai qui est fait avec le scolaire en matière de communication et les agents sont censés faire des fiches incidents pour répondre au mieux aux familles.

Il y a eu beaucoup de changement depuis la rentrée chez les ATSEM et les professionnels du périscolaire. Serait-il possible d'envisager un trombinoscope pour repérer les professionnels ? Toutes les personnes ne souhaitent pas que leurs images soient diffusées nous ne pouvons donc pas faire un trombinoscope

Par manque de temps les questions notamment concernant la sécurité aux abords de l'établissement et les relations avec les différents agents seront abordées lors du prochain conseil de vie périscolaire qui se tiendra le 28 novembre

Fin de séance à 20h30. Prochain conseil d'école le 12 mars.